

PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2017 RELATIVE AU BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2018

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Montcalm, relative au budget pour l'exercice financier 2018, tenue le 18 décembre 2017, à l'Hôtel de Ville, étaient présents les Conseiller(ère)s

Denis Courte
Richard Pépin
Suzanne Dyotte

Pierre Bertrand
Huguette Drouin

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire Steven Larose.

Michael Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, était également présent.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Son Honneur le Maire Steven Larose déclare la séance extraordinaire du 18 décembre 2017 relative au budget 2018, ouverte.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

17-12-223

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Madame la Conseillère Suzanne Dyotte et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 décembre 2017 relative au budget de l'exercice financier 2018.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

3. **PRÉSENTATION DU BUDGET**

Steven Larose, maire, présente le projet de budget pour l'exercice financier 2018.

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

5. **ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018**

17-12-224

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'adopter le budget pour l'exercice financier 2018 au montant de 1 422 528 \$ qui se détaille comme suit :

REVENUS

Taxes foncières	873 250 \$
Paiement tenant lieu de taxes	23 213 \$
Autres revenus de sources locales	75 342 \$
Transferts	186 223 \$
Excédent affecté	264 500 \$
TOTAL DES REVENUS	1 422 528 \$

DÉPENSES

Administration générale	366 791 \$
Sécurité publique	239 523 \$
Transport	326 508 \$
Hygiène du milieu	136 331 \$
Aménagement et urbanisme	42 027 \$

Loisirs et culture	71 012 \$
Frais de financement	53 196 \$
Dépenses en immobilisations	35 000 \$
Affectations	141 240 \$
Dette à long terme	10 900 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 422 528 \$

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

6. **PROGRAMME TRIENNAL DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS**

17-12-225

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Madame la Conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité de ne déterminer aucun programme triennal de dépenses en immobilisations.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

7. **TAUX VARIÉS DE LA TAXE FONCIÈRE ET TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2018**

17-12-226

Il est proposé par Madame la Conseillère Suzanne Dyotte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter les taux variés de la taxe foncière suivants ainsi que les tarifs de la compensation pour l'enlèvement des ordures, pour le service de protection contre l'incendie, pour les premiers répondants et pour l'entretien du chemin Desjardins (secteur des lacs Verdure, Earl et Caribou), pour l'exercice financier 2018, soit :

- 0.34 \$ du 100 \$ d'évaluation pour la catégorie résiduelle;
- 0.72 \$ du 100 \$ d'évaluation pour la catégorie des immeubles non résidentiels;
- 0.0767 \$ du 100 \$ d'évaluation sur tous les biens imposables du territoire de la municipalité, pour les services de la Sûreté du Québec;
- 0.0474 \$ du 100 \$ d'évaluation sur tous les biens imposables du territoire de la municipalité, pour la quote-part à la MRC des Laurentides;
- le tarif de la compensation pour l'enlèvement des ordures au montant de 168.76 \$ pour chaque unité de logement et pour chaque unité d'occupation non résidentielle;
- le tarif de la compensation pour le service de protection contre l'incendie au montant de 79 \$ pour chaque unité de logement, pour chaque unité d'occupation non résidentielle et pour chaque unité de terrain vacant;
- le tarif de la compensation pour les premiers répondants au montant de 20 \$ pour chaque unité de logement et pour chaque unité d'occupation non résidentielle, à l'exception des unités localisées dans le district du Lac Verdure;
- le tarif de la compensation pour l'entretien du chemin Desjardins (chemin privé, municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré) au montant de 60.44 \$ pour chaque unité de logement et au montant de 30.22 \$ pour chaque unité de terrain vacant, s'appliquant seulement pour le secteur des lacs Verdure, Earl et Caribou.

- adoptée à l'unanimité des conseillers

17-12-227

8. **TAUX D'INTÉRÊTS**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'adopter le taux d'intérêts de 15% pour l'exercice financier 2018.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

9. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une deuxième période de questions est offerte aux citoyens présents.

17-12-228

10. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Madame la Conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité de clore la séance extraordinaire du 18 décembre 2017 à 19h45.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

Je, Steven Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Steven Larose, maire

Michael Doyle, directeur général et
secrétaire-trésorier